

L'Entreprise anthologique

Michel Allard et autres, *la Nouvelle-France 1534-1713 et la Nouvelle-France 1713-1760*, Montréal, Guérin, 1976

Gérard Boismenu. Laurent Mailhot et Jacques Rouillard, *le Québec en textes*. Montréal, Boréal Express, 1980.

Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa. *le Manuel de la parole : Manifestes québécois*, t. 1: 1760-1899. Sillery-Québec. Boréal-Express. 1977.

Léopold LeBlanc. *Écrits de la Nouvelle-France, vol. 1 de l'Anthologie de la littérature québécoise* sous la direction de G. Marcotte, Montréal, la Presse. 1978.

Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *la Poésie québécoise des origines à nos jours, anthologie*, Sillery-Québec, les Presses de l'Université du Québec. Montréal, les Éditions de l'Hexagone, 1980

Cameron Nish, *le Régime français 1534-1760*, Scarborough, Ont., Prentice-Hall of Canada, 1966.

Réal Ouellet

Number 24, Winter 1981–1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40214ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)
1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ouellet, R. (1981). Review of [L'Entreprise anthologique / Michel Allard et autres, *la Nouvelle-France 1534-1713 et la Nouvelle-France 1713-1760*, Montréal, Guérin, 1976 / Gérard Boismenu. Laurent Mailhot et Jacques Rouillard, *le Québec en textes*. Montréal, Boréal Express, 1980. / Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa. *le Manuel de la parole : Manifestes québécois*, t. 1: 1760-1899. Sillery-Québec. Boréal-Express. 1977. / Léopold LeBlanc. *Écrits de la Nouvelle-France, vol. 1 de l'Anthologie de la littérature québécoise* sous la direction de G. Marcotte, Montréal, la Presse. 1978. / Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *la Poésie québécoise des origines à nos jours, anthologie*, Sillery-Québec, les Presses de l'Université du Québec. Montréal, les Éditions de l'Hexagone, 1980 / Cameron Nish, *le Régime français 1534-1760*, Scarborough, Ont., Prentice-Hall of Canada, 1966.] *Lettres québécoises*, (24), 77–79.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

L'Entreprise anthologique

*Sur des ouvrages de Michel Allard, Gérard Boismenu,
Laurent Mailhot et Jacques Rouillard.
Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, Léopold LeBlanc,
Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, Cameron Nish.*

Sans être vraiment proliférante, la publication récente d'anthologies de toutes sortes n'en constitue pas moins un phénomène important de notre vie culturelle. Comme elles sont toutes, à des degrés divers, des entreprises d'affirmation collective et de consolidation du corpus écrit québécois, j'ai pensé en examiner quelques-unes du point de vue de la réédition. J'ai choisi un éventail assez large qui va de la poésie québécoise aux textes présentés comme documents historiques ou sociologiques.

Affirmation collective, elles le sont par la recherche de l'*homoquebecensis* dans sa trajectoire historique, comme l'affirme G. Bergeron dans la préface du *Manuel de la parole* préparé par D. Latouche et D. Poliquin-Bourassa. D'autres parleront de « dessiner le visage d'une collectivité » (G. Marcotte) ou de recomposer « la mosaïque multidimensionnelle du vécu » (Boismenu, Mailhot et Rouillard). L'introduction de Mailhot et Nepveu à la *Poésie québécoise* distribue les voix individuelles des poètes dans un énorme chant collectif où les thèmes se succèdent, alternent, se superposent ou contrepointent. Symptomatiquement, un historien d'origine anglophone, C. Nish, veut rendre les « ambitions », « exploits », et « frustrations » d'une « poignée d'hommes » : il affirme avoir « accordé une importance particulière aux éléments qui ont contribué à la création d'une nation canadienne ». Par l'anthologie, une collectivité se parle donc à elle-même, se donne une voix, qu'elle clame et proclame parfois jusqu'au manifeste. Elle a même pu devenir à l'occasion geste d'affirmation politique voire même pratique chauvine et narcissique exaltant jusqu'à l'intolérance les valeurs et « vertus » nationales (Calvet, Lagarde et Michard).

Tentative d'élargissement et de consolidation du corpus, elles le sont par leur imposant choix de textes tirés de sources les plus diverses et par l'appareil critique et didactique important qu'elles mettent en place. Une seule anthologie, celle sous la direction de G. Marcotte, ne présente à

peu près pas de paratexte — large introduction, index, tableaux, illustrations, notes abondantes —, mais c'est sans doute pour laisser plus de place aux textes reproduits, tassés les uns sur les autres sans effort de mise en page, comme si l'on craignait de perdre une parcelle précieuse. Comme l'histoire dont elle est l'illustration ou la préfiguration, l'anthologie implique une prospection systématique de tous les lieux de l'imaginaire collectif, un inventaire et une mise en catégories de productions individuelles qui seront « réduites », ramenées à des « extraits » pour former le tableau mosaïcal qui rendra finalement compte de la production globale. Bilan (de santé) et échantillonnage, elle vise du même coup l'exhaustif et le représentatif. Clôture, le plus souvent, d'un ensemble bien circonscrit, elle le

travaille comme un *mobile* dont elle déplace certains éléments tout en laissant l'ensemble intact. Il en va différemment au Québec où l'entreprise devient volontiers prospective, ouverte sur un corpus relativement peu exploré.

Des études récentes, comme celles rassemblées dans la revue *Littérature* (oct. 1972), dénoncent le détournement de sens auquel aboutit cette submersion des « extraits » par l'appareil critique. Mais à souhaiter une impossible neutralité ou à esquiver le problème en appelant une autre pratique de la littérature par ses diffuseurs-enseignants, on risque un simple déplacement du problème : avec ou sans Lagarde et Michard, les enseignants ne seront ni plus ni moins défenseurs d'une idéologie dominante. Aussi me bornerai-je sur ce plan à formuler quelques réflexions sommaires.

À priori, l'anthologie « littéraire » semblerait, plus que d'autres, sujette à manipulations idéologiques. Raccourci économique, elle risque à tout moment le « digest » ou la récupération : à force d'*extraire* l'original pour en tirer l'*essence*, elle risque de neutraliser la sauvagerie ou la subversivité de la voix originale individuelle. Opération sélective arbitraire, elle tire quelques « belles pages » de leur conditions de production et de diffusion pour les figer dans un environnement textuel et typographique totalement différent. Par exemple, le dernier poème de Lozeau cité par Mailhot et Nepveu contient ces vers que Nelligan, introduit immédiatement après, aurait pu écrire peut-être :

*Ô poète songeur, si triste de toi-même,
Qui pourrait te guérir et qui pourrait t'aimer ?*

D'où neutralisation possible de deux voix l'une par l'autre. En sens inverse, la juxtaposition de P. Morin et de J. Narrache, de M. Gagnon et de G. Godin, ne risque-t-elle pas de déformer les poèmes reproduits en faisant jouer entre eux une opposition artificielle née d'un bricolage arbitraire ? En ces courts poèmes que la contrainte d'une typographie serrée, « sans perte



Le qu bec en textes

Bor al Express

d'espace », coince entre deux fragments massifs ou sectionne au hasard pour les distribuer recto-verso sur deux extr mit s de pages diff rentes. Ici encore, m me si l'on aurait souhait  une typographie et une mise en page un peu inventive, la restitution du po me original est impossible. « Speak White » est un po me-affiche qu'aucune anthologie ne parviendra   rendre. Faut-il renoncer pour autant   le reproduire ? Qu'on le veuille ou non, la mise en pi ces et l'assemblage anthologique rel vent, d'une certaine mani re, de l'activit  po tique : l'anthologiste partage avec l' crivain les affres et le plaisir cr ateur de la constitution du recueil avec ses temps forts, ses oppositions, ses jeux d'ombres et de lumi re. C'est bien ainsi que dans la derni re livraison de *Lettres qu b coises* J. Blais voyait la *Po sie qu b coise des origines   nos jours* :

« . . . la d finition du po me id al actuel selon Mailhot-Nepveu se lirait un peu comme suit. Toute rh torique exclue, indiff rente aux modes et aux  critures d' cole, le po me id al a, pour tonalit  dominante, l'angoisse ; pour  nergie, la violence ; pour r gulateur, l'ironie. Son intention : dire l'essentiel d'une existence individuelle. Ses moyens : un langage rompu, d nud , rigoureux, incisif, qui r gle le d lire, purifie et p trifie les phantasmes. »

Toutes proportions gard es, les contraintes impos es par l'anthologie ne sont peut- tre plus imp ratives que celles de la trag die ou du sonnet parnassien.

Mais la confection de la grande courte point  po tique qu b coise impliquait-elle forc ment le passage   ciseaux de plusieurs po mes ? Oserait-on d biter une peinture de Riopelle pour la proportionner   la pi ce o  l'on veut l'accrocher ? Je comprends qu'on ait beaucoup h sit  pour l'« Ode au Saint-Laurent » ou « la Marche   l'amour », mais tant de po tes r duits   un seul tron on de po me ? Pour ma part, et au risque d'entretenir une correspondance orangeuse de trente ans, j'aurais demand  aux po tes de « trancher » eux-m mes dans leurs longs po mes.

N'allons pas croire que le choix, la fragmentation et la mise en ordre des textes firent moins  

cons quence dans les recueils de « documents » historiques. Comme les auteurs de *Relations* des XVII^e et XVIII^e si cles, les anthologistes h sitent entre l'ordre th matique (l'administration, la soci t , la d couverte . . .) et l'ordre chronologique. *La Manuel de la parole* observe une stricte chronologie, le *R gime fran ais* de Nish et les * crits de la Nouvelle France* de LeBlanc y font quelques entorses tandis que Allard et ses collaborateurs distribuent les textes en grandes cat gories   l'int rieur desquelles la chronologie est observ e. Le jeu des renvois permet de pallier en partie au morcellement de l'ensemble. Mais la difficult  majeure est ailleurs,   mon avis. Comment rendre, par exemple, une r alit  aussi mouvante et foisonnante que celle de divers groupes humains s'agitant sur une terre d mesur e pendant plus de deux si cles ? Plus on s'approche des individus concrets, plus le court texte cit  sur lui devient d formant. De Frontenac, Nish reproduit quelques bouts de phrase destin s   mettre en relief le caract re querelleur du personnage et son influence sur le d veloppement de la colonie. La citation n'est pas l  pour donner la parole   Frontenac mais pour lui faire  noncer la th se soutenue par l'anthologiste. Les auteurs cit s sont autant de t moins « convoqu s au tribunal de l'histoire ». Mais   la diff rence des pratiques judiciaires, non seulement l'anthologiste choisit-il ses t moins, mais encore connaît-il d'avance leur t moignage dont il utilise ce qui lui convient, sans qu'aucune voix adverse n'intervienne lors de la d position. On connaît la virtuosit  de B.-H. L vy quand il veut faire dire aux citations le contraire de ce que leurs auteurs affirment. — Mais je m' loigne des anthologies.

M me   l'int rieur du champ historique, les textes propos s repr sentent un  chantillonnage tr s  troit. Pour la Nouvelle-France, par exemple, Nish aussi bien que Allard, puisent l'essentiel de leur documentation dans les correspondances, m moires et actes officiels. Le foisonnement de textes courts donne une premi re impression de r alit  complexe, mouvante, vue avec clart , mais un regard un peu appuy  discerne dans cette clart  (chez Nish surtout, o  les extraits sont vigoureusement charcut s) une simplification importante du message ramen  au sujet trait  par l'anthologiste. Surtout, la r alit  historique rejointe n'est gu re celle du quotidien et de l'ensemble de la population : c'est la r alit  de la hi rarchie administrative, politique et aventuri re. Fait paradoxal, la justice est n glig e, comme si cet aspect du politique  tait inimportant. Sexualit , vie int rieure, famille, mort, nourriture, logement, conditions climatiques, tout cela ne semble gu re avoir d'importance dans cette masse documentaire pr par e par et pour des clercs. Pourtant, la « ch tive historienne » du XVII^e si cle, Marie Morin, n'est pas muette l -dessus, non plus que Champlain, lui-m me, Lahontan, Sagard, Leclercq, les J suites . . . Faille plus large encore, l'absence de l'Am rindien autrement que comme obstacle   la colonisation, pourvoyeur de fourrures ou « barbare »   convertir. Et pourtant les documents ne manquent pas sur lui : LeBlanc en cite un certain nombre. Je comprends qu'on ait renonc    rendre compte de sa vie int rieure ; mais les manifestations les plus ext rieures de sa mani re d' tre auraient d  retenir l'attention ; je ne pense pas seulement   ces th mes privil gi s r cemment en histo re —

la f te, la mort, la sexualit  —, mais   une r alit  sur laquelle se buta Champlain le tout premier et qui est   l'origine de bien des erreurs des Europ ens : la justice am rindienne qui, par exemple, ne poursuivait pas le meurtrier pour le mettre   mort, mais exigeait de son groupe qu'il compens t collectivement par divers types de cadeaux.

L'op ration textologique de s lection et de mise en ordre de documents pose donc autant de probl mes aigus aux historiens de m tier qu'aux « litt raires ».

Le rapprochement des entreprises textologiques en histoire et en litt rature me semble fort r v lateur d'un autre point de vue : celui de la transcription des textes retenus. Je n'ai pas pris le temps de v rifier sur l'original tous les textes et une telle op ration n' tait pas n cessaire   mon propos. J'ai simplement voulu savoir quel type de texte on nous donnait   lire. Tout d'abord, le texte de base, c'est- -dire celui reproduit dans l'anthologie. Mailhot et Nepveu, dont le recueil cherche pourtant   fournir une information pr cise et abondante ne nous disent rien l -dessus, se contentant le plus souvent d'indiquer le titre du recueil ou la source imprim e. Que le lecteur se demande si l'extrait des *Muses de la Nouvelle-France* vient des  ditions de 1609, 1611, 1612, 1617, 1618, 1866 ou 1914, ne tire peut- tre pas   cons quence, mais qu'un po me de F. Ouellette soit pr sent  comme venant de *Ces anges de sang* (1955), de *S quences de l'aile* (1958) ou du *Soleil sous la mort* (1965), soit publi  d'apr s la r trospective de 1972, corrig e parfois consid rablement, fausse les perspectives. C'est un peu comme si l'on annon ait la « premi re » * ducation sentimentale* et qu'on publi t celle qui est devenue classique.

La m me impr cision touchant le texte de base se trouve parfois dans l'anthologie de LeBlanc. On sait, par la note liminaire, que la publication des oeuvres de Champlain s' chelonna de 1603   1632. Mais la description du monstre Gougou date-t-elle de 1603 ou de 1632 ? Seule, la connaissance de l'oeuvre permet de savoir si cette

LE MANUEL DE LA PAROLE

Manifestes qu b cois

Tome 1
1760   1899Textes
recueillis et comment s
par
Daniel Latouche
avec la collaboration de
Diane Poliquin-Bourassa

Pr face de Gerard Bergeron.

LES  DITIONS
DU BOR AL EXPRESS

ANTHOLOGIE
DE LA
LITTÉRATURE
QUÉBÉCOISE

sous la direction
de Gilles Marcotte

VOLUME I
ÉCRITS
DE LA
NOUVELLE
FRANCE

par Léopold LeBlanc

1534-1760

1534-1760

fable est une séquelle du XVI^e siècle ou si Champlain la rapporte à la fin de sa vie — ce qui ne serait pas invraisemblable puisqu'un siècle plus tard le très raisonnable jésuite Charlevoix ne saura dire si les monstres de Cartier sont réels ou imaginaires. Imprécision, mais aussi incohérence, puisque l'anthologiste reproduit les textes un peu au hasard, semble-t-il. Pourquoi, par exemple, transcrire Champlain d'après Laverdière et une fois d'après Deschamps ? Les jésuites ne sont pas cités d'après la fiable édition Thwaites, mais d'après celle de Côté (1858), à l'exception de Biard repris de l'excellente édition Campeau : mais pourquoi alors ne pas utiliser l'édition de Laflèche pour Lejeune ? LeBlanc se sert à juste titre de l'édition de la Champlain Society pour Denys, Leclercq et Dièreville, mais pourquoi recourir à la contestable édition Tross pour Sagard ? Inconsistance encore parfois touchant la modernisation partielle : affirmant reproduire l'orthographe ancienne pour conserver « l'allure vieillotte des textes », LeBlanc n'en reprend pas moins une version modernisée de Mme Bégon alors qu'il pouvait faire autrement.

Les anthologies historiques, avec leur affirmation de retour aux « sources premières » et leur longue description bibliographique, manifestent une intention de précision que j'ai voulu vérifier. Tout d'abord, le mot *source* risque d'induire en erreur. Les anthologies de Nish et de Allard ne reproduisent pas de pièces originales ou d'inédits : elles reproduisent partiellement des documents déjà publiés pour la plupart : toutes les grandes bibliothèques possèdent le R.A.P.Q., les Relations des jésuites, les éditions de la Champlain Society et les divers recueils collectifs utilisés. Contrairement à l'anthologie datée mais toujours précieuse de Brunet, Frégault et Trudel, on y recourt davantage au pot de colle et à la photocopieuse qu'au discernement critique sur l'authenticité de la pièce. C'est un lieu commun de reprocher à Margry ses transcriptions peu fiables : pourtant on cite souvent à partir de ses

Découvertes. La tradition historiographique québécoise dit beaucoup de mal de Lahontan, mais elle le cite le plus souvent d'après la version lourdement remaniée de Gueudeville, celle même que retient Allard qui prétend pourtant reproduire l'originale de 1703. (Je parierais même que le texte de base n'est pas celui de l'édition hollandaise de 1705 mais la reproduction de celle-ci en fac-similé par Élysée en 1974.) C. Nish prétend qu'en dehors des coupures indiquées par un signe diacritique « les textes eux-mêmes n'ont pas été touchés ». On serait tenté de le croire à voir la minutie avec laquelle il s'ingénie à reproduire les particularités graphiques de ses documents. Pourtant, là où Lejeune avait écrit, par exemple :

« *Le País n'est pas encore en estat de soulager . . .* »

Nish transcrit :

« *Le País n'eit pas encore en eitat de foulager . . .* »

La faute vient de cette tendance incompréhensible à transcrire le *s* long médian pour une autre lettre que le *s* : on a ainsi déjà fait dire à Hennepin, autre souffre-douleur de la tradition historiographique québécoise :

« *Je partis en fuite . . .* » au lieu de « *Je partis en suite . . .* »

* * *

En relisant mon article, je me rends compte que mes réflexions soulèvent plus de questions qu'elles ne lancent de fleurs aux anthologistes. La perspective adoptée, celle de la réédition, m'a amené à mettre en cause la validité documentaire des ensembles proposés et certaines réflexions sur la transcription et la juxtaposition des extraits posaient les questions de méthode comme des réserves ou des objections. Pourtant, les anthologies citées ici sont remarquables du point de vue de l'élargissement du corpus : celles de Nish et de Mailhot-Nepveu tablent davantage sur une multiplicité de textes courts ; celles volumineuses, de Boismenu-Mailhot-Rouillard, de Le-

Blanc et de Latouche-Poliquin-Bourassa privilégient les longues sélections. Celle de Boismenu-Mailhot-Rouillard sera précieuse encore du fait qu'elle accorde priorité « aux articles de périodiques plutôt que de volumes ».

Mais l'entreprise textologique chez nous n'a pas le même impact qu'en France, en Angleterre ou en Allemagne, où les recueils de textes peuvent se faire contrepoids, se compléter, s'interroger ou se contredire l'une l'autre. Au Québec, compte tenu de l'exiguïté du marché, toute nouvelle anthologie risque de fixer pour longtemps l'un des visages de la collectivité. □

1. Michel Allard et autres, *la Nouvelle-France 1534-1713 et la Nouvelle-France 1713-1760*, Montréal, Guérin, 1976.

Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard, *le Québec en textes*, Montréal, Boréal Express, 1980.

Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, *le Manuel de la parole : Manifestes québécois*, t. 1 : 1760-1899, Sillery-Québec, Boréal-Express, 1977.

Léopold LeBlanc, *Ecrits de la Nouvelle-France*, vol. I de l'*Anthologie de la littérature québécoise* sous la direction de G. Marcotte, Montréal, la Presse, 1978.

Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *la Poésie québécoise des origines à nos jours, anthologie*, Sillery-Québec, les Presses de l'Université du Québec, Montréal, les Éditions de l'Hexagone, 1980.

Cameron Nish, *le Régime français 1534-1760*, Scarborough, Ont., Prentice-Hall of Canada, 1966.

Les limites d'un article de magazine ne m'ont pas permis de commenter aussi d'autres anthologies récentes d'importance comme celle de John Hare, *Anthologie de la poésie québécoise du XIX^e siècle (1790-1890)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, ou celle de Michel LeBel et Jean-Marcel Paquette, *le Québec par ses textes littéraires (1534-1976)*, Montréal, France-Québec, Paris, Fernand Nathan, 1979.

